

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 11

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Futur de la SVO

Voici un questionnaire qui traite de l'avenir de la Société vaudoise des officiers. Ce questionnaire est placé au centre du journal pour faciliter son détachement. Toutes les instructions se trouvent dans le bulletin de la SVO «Défense» à la fin de la RMS.

Echelle des appréciations: -2 = pas du tout d'accord, -1 = pas d'accord, 0 = d'accord avec réserve, 1 = assez d'accord, 2 = entièrement d'accord.

Constat/affirmation	Votre appréciation (marquez d'une croix)					Vos remarques
	-2	-1	0	1	2	
Considérations générales						
Les sociétés militaires doivent s'adapter à la nouvelle situation mais en conservant leur enracinement dans l'histoire. Elles ont autant une responsabilité pour accompagner le développement de la société qu'une responsabilité de mémoire.						
Les sociétés militaires doivent être prêtes à temps (au plus tard à mi-2003) pour accompagner le passage à Armée XXI afin que celui-ci se fasse dans l'honneur pour les militaires libérés.						
Rôle des sociétés militaires et des sociétés d'officiers en particulier						
Un esprit patriotique et de résistance se forge dans le long terme. Les sociétés militaires ont un rôle éminent à jouer. Les sociétés militaires doivent appuyer les autorités civiles pour l'organisation des manifestations patriotiques et d'envergure.						
Pour les activités courantes, l'échelon cantonal ne doit avoir qu'un rôle de coordination et déléguer le plus possible au niveau des régions/sections.						

Constat/affirmation	Votre appréciation (marquez d'une croix)					Vos remarques
	-2	-1	0	1	2	
Les sociétés militaires doivent s'engager davantage pour la promotion de la politique de sécurité et dans les campagnes politiques traitant de sujets militaires.						
Pour l'esprit de milice et l'ancrage de l'armée dans la société civile, il est crucial que l'engagement des cadres soit reconnu. Les sociétés militaires doivent être un élément important de la valorisation des cadres et de la formation militaire.						
L'instruction n'est plus un thème à la portée des sociétés militaires. L'apport des sociétés doit être redéfini, en complémentarité avec les organisations militaires professionnelles.						
Les sociétés militaires sont essentielles pour ancrer la milice dans la société civile, promouvoir le patriotisme ainsi que le civisme et appuyer le recrutement des cadres de l'armée. Ces trois tâches pourraient être les piliers de nos sociétés.						
Recrutement des membres des sociétés militaires						
Parmi les professionnels, seule une poignée nous est fidèle. Il est nécessaire qu'ils s'engagent plus au sein des sociétés militaires.						
Il faut éviter une césure entre professionnels et miliciens. Les sociétés auront pour rôle de développer et entretenir la complémentarité et l'harmonie entre ces deux milieux.						



Constat/affirmation	Votre appréciation (marquez d'une croix)					Vos remarques
	-2	-1	0	1	2	
Jusqu'à récemment, être cadre au civil allait de pair avec des responsabilités militaires, ce qui expliquait un certain élitisme des sociétés d'officiers. Ce n'est désormais plus le cas et les sociétés d'officiers pourraient se rapprocher des autres sociétés sans y perdre leur âme.						
Nos membres se recrutent principalement dans la tranche des plus de 35 ans. A cet âge-là dans Armée XXI, les obligations militaires de très nombreux cadres ne seront déjà plus qu'un souvenir. Nous devons donc les inciter à nous rejoindre plus tôt. Cela passe par la reconnaissance effective de l'utilité de ces sociétés par l'armée et les autorités politiques ainsi que par un accès facilité aux écoles et cours.						
Pour alléger les coûts, disposer d'un nombre suffisant de lecteurs, diminuer les difficultés rédactionnelles, faciliter la recherche d'annonceurs, il faut chercher à regrouper les publications actuelles dans une publication unique proposant un espace rédactionnel pour chaque section ou région. Cette publication devrait être une des tâches principales gérées par l'échelon cantonal (ou romand).						
Variantes de structures des sociétés militaires futures						
1. Conserver les structures cantonales actuelles et laisser agir la sélection et l'équilibre naturel.						

Constat/affirmation	Votre appréciation (marquez d'une croix)					Vos remarques
	-2	-1	0	1	2	
2. Effectuer des regroupements et diminuer le nombre de groupements (groupements plus importants et moins nombreux)						
3. Regrouper les sociétés militaires du canton dans une société unique (of, sof, app et sdt mélangés)						
4. Regrouper les sociétés militaires du canton dans une société cantonale constituée de sections (d'officiers, de sous-officiers, des armes comme les transmissions, le génie, etc.).						
5. Regrouper les sociétés militaires du canton dans une société cantonale constituée de sociétés régionales (Broye, Côte, Jorat, etc. où les sof, app et sdt sont mélangés).						
6. Idem variante 5, mais sans tenir compte des frontières cantonales (p. ex Broye = VD + FR)						
7. Regrouper les sociétés militaires du canton dans une société cantonale constituée de sociétés régionales (Broye, Côte, Jorat, etc.) comprenant des sections (d'officiers, de sous-officiers, d'artilleurs, d'aviateurs, etc.). Le nombre et la diversité des sections serait une affaire régionale dépendant du dynamisme et de l'histoire locale.						
8. Idem variante 7, mais sans tenir compte des frontières cantonales (p. ex Chablais = VD + VS)						
Propositions individuelles						

Le questionnaire peut être téléchargé depuis la page d'accueil du site <http://www.military.ch/SVO> puis retourné par e-mail à l'adresse smn@military.ch